

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID**

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 10 juin 2015 à la salle du conseil située au 2490, rue de l'Église à 11 h 00.

SONT PRESENTS

Madame la mairesse	Nicole Davidson
Madame la conseillère	Kathy Poulin (District 1)
Monsieur le conseiller	Denis Charlebois (District 3)
Madame la conseillère	Ghislaine Boisclair (District 4)

formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Nicole Davidson.

EST ABSENT

Monsieur le conseiller	Daniel Lévesque (District 2)
Monsieur le conseiller	Alain Tousignant (District 5)
Madame la conseillère	Manon Paquin (District 6)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

Monsieur Bernard Généreux	Directeur général et secrétaire-trésorier
Madame Marie-Pier Pharand	Greffière

Citoyens : 2

Journaliste : 1

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. ADOPTION – Règlement numéro 697 relatif à la mise aux normes de la rue des Geais-Bleus et décrétant une dépense et un emprunt de 215 000 \$ réparti au secteur
3. Période de questions
4. Levée de la séance

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la mairesse, Nicole Davidson, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes qui se sont déplacées pour y assister.

15-06-268

RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Kathy Poulin
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 juin 2015 soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

15-06-269

ADOPTION – RÈGLEMENT D’EMPRUNT NUMÉRO 697 RELATIF À LA MISE AUX NORMES DE LA RUE DES GEAIS BLEUS ET DECRETANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 215 000 \$ RÉPARTI AU SECTEUR

ATTENDU QUE la Municipalité désire mettre aux normes la rue des Geais-Bleus;

ATTENDU QUE le coût de ces travaux est estimé à 215 000 \$;

ATTENDU QU’ il est nécessaire d’effectuer un emprunt pour payer le coût de ces travaux;

ATTENDU QU’ un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 9 juin 2015;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Denis Charlebois
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE le règlement numéro 697 relatif à la mise aux normes de la rue des Geais-Bleus et décrétant une dépense et un emprunt de 215 000 \$ réparti au secteur soit adopté;

QU’il entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

15-06-270

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Il est proposé par Ghislaine Boisclair
et résolu à l’unanimité des conseillers présents

QUE la séance extraordinaire du 10 juin 2015 soit et est levée à 11 h 06.

ADOPTÉE

Nicole Davidson
Présidente d’assemblée

Nicole Davidson
Mairesse

Bernard Généreux
Directeur général et
secrétaire-trésorier